

GUIDE D'INSTALLATION | SIDEXALT

LES GARANTIES DU REVÊTEMENT SONT ÉTABLIES EN FONCTION D'UNE INSTALLATION RIGOUREUSE ET ADÉQUATE SELON LES NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR ET SPÉCIFIQUES À VOTRE RÉGION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS DE POSE PEUT ENGENDRER UNE ANNULATION COMPLÈTE DES GARANTIES SUR LA PEINTURE ET LE BOIS.

ENTREPOSAGE

- Conservez le revêtement dans un endroit sec et aéré. Il ne doit pas reposer directement sur le sol.
- Sur un sol de terre ou non pavé, placez une toile/bâche sur le sol avant d'y déposer le paquet.
- Ne pas entreposer sur une trop longue période avant d'installer. Cela ferait varier les caractéristiques du bois naturel.
- À la fin de chaque journée, couvrez le revêtement sec non utilisé.
- Évitez d'entreposer le revêtement dans un endroit chauffé pour éviter le dessèchement du bois.
- Évitez toute situation favorisant la formation d'humidité sous la toile protectrice.
- Si les planches sont défilées et ré-empilées, remettre les plastiques protecteurs entre elles.
- Évitez toute condition d'entreposage trop différente de celle de l'environnement de pose. Cela entraînerait un retrait ou une expansion du bois une fois installé.

MISE EN GARDE

Bien vérifier le matériel (couleur, profil, etc.) **AVANT** l'installation. Si un produit vous semble défectueux, **NE L'INSTALLEZ PAS**. Aucun matériel ne sera remplacé s'il a été posé ou altéré de quelque façon que ce soit. Avisez immédiatement le service à la clientèle de SIDEX.

AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION

- Veuillez vous assurer que les exigences particulières du code du bâtiment et celles de votre région sont respectées.
- Vérifiez que le pare-air est bien installé, que les ouvertures (portes, fenêtres ou autres) sont bien étanches. L'eau ou l'humidité constante feront vieillir de façon prématurée le revêtement et causeront des dommages parfois irréparables.
- Posez des solins métalliques au-dessus et en-dessous de toutes les ouvertures. Évitez toute situation où des surfaces de bois à plat conserveraient de l'eau stagnante.
- Vérifiez que les fourrures (lattes), généralement 1" x 3" (19 x 64 mm), sont sèches, bien fixées et ne présentent pas de défauts (pourriture, trous, fentes ou autres anomalies) pouvant provoquer une mauvaise fixation du revêtement mural.
- Pour la pose de revêtement **HORIZONTAL**, les fourrures doivent être posées verticalement à une distance maximale de 16" de centre à centre. **NE PAS** installer de fourrure horizontale au bas du mur.
- Pour la pose de revêtement **VERTICAL**, un double lattage perpendiculaire (croisé) est recommandé afin d'obtenir des fourrures de clouage horizontales à une distance maximale de 16" de centre à centre tout en permettant la libre circulation d'air et d'humidité entre le pare-intempérie et le revêtement.
- Il est primordial d'assurer une bonne circulation d'air derrière tous les revêtements de bois. Au bas des murs et au-dessus des ouvertures, permettre la libre circulation de l'air entre les fourrures en installant une moustiquaire ou préférablement une moulure de départ métallique adaptée, évitant que les rongeurs et insectes puissent s'y introduire. Ne pas négliger l'évacuation de l'air par le haut, qui est tout aussi importante que celle au bas des murs.

Référez-vous au code du bâtiment et/ou à l'architecte pour obtenir un dessin détaillé de l'installation à faire au haut des murs d'un mécanisme de ventilation adapté à chaque situation. Celui-ci devrait permettre l'expulsion de l'air et de l'humidité sans toutefois être en contiguïté avec la corniche ou l'entre-toit.

INSTALLATION

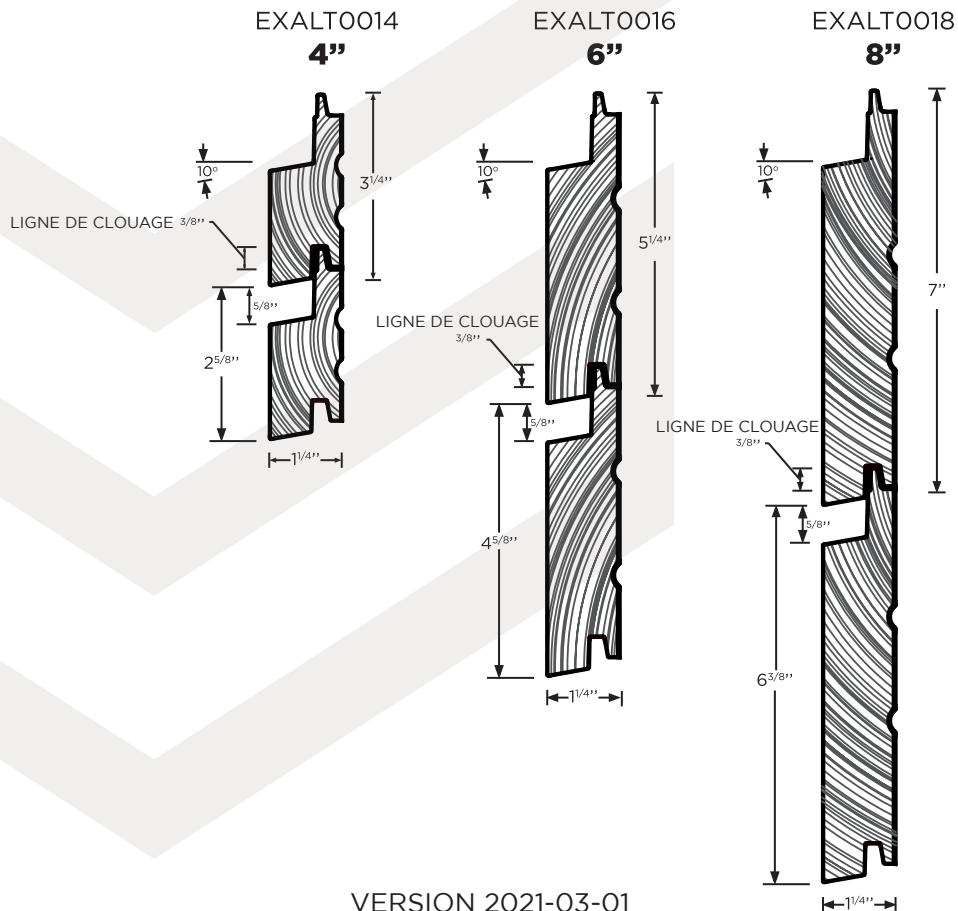
DÉGAGEMENTS MINIMUMS OBLIGATOIRES AVEC LE REVÊTEMENT

- 8" (203 mm) du sol
- 1" (25 mm) des structures horizontales adjacentes (ex. patio, allège, solin, etc.)
- 2" (51 mm) des toitures

PLANIFICATION DE LA DISTRIBUTION DES LONGUEURS SUR LES MURS

- Distribuez les planches de façon à limiter les joints sur le mur.
- Alternez les joints de façon à obtenir une bonne répartition de ceux-ci sur le mur.
- Aucun joint ne doit être fait au-dessus et en-dessous des ouvertures.
- Si les quantités proviennent de lots différents, il pourrait y avoir différence de couleurs. Mélangez alors les lots ou faites la transition au coin d'un mur ou dans une section différente.

Pour limiter les effets du retrait naturel du bois dans le sens de la longueur et assurer une répartition des joints plus harmonieuse, il est recommandé de ne pas poser plus d'une planche de 12' ou plus bout à bout. Il est recommandé d'insérer de plus courtes longueurs au travers.



RANG DE DÉPART

Le rang de départ doit se faire de niveau. Il est important de bien vérifier tous les coins de la construction afin de s'assurer que les planches sur chaque mur soient à hauteur égale. Mesurez aux 3 ou 4 planches afin de vérifier que les rangs soient montés également et au niveau sur chaque mur. Si vous devez ajuster, faites-le sur quelques planches en évitant de dépasser 1/8" par planche.

COUPES

Il est suggéré de faire les coupes à 22.5° plutôt que 45° (figure 1) pour prévenir l'effilochage du bout de la coupe. De plus, les coupes doivent se rencontrer obligatoirement sur les fourrures.

Pour ce qui est de la coupe faite près d'une moulure, coupez à 90° (figure 2) tout en laissant un léger espace d'approximativement 1/8" à combler avec le calfeutrant.

figure 1

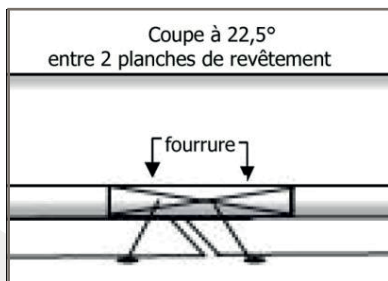
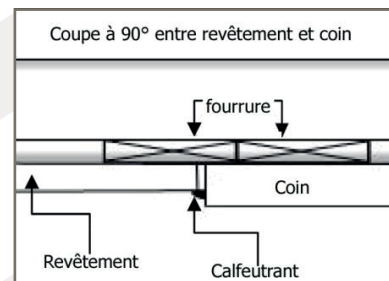


figure 2



La finition des coins de murs en coupant les planches à 45° plutôt qu'en utilisant un coin de bois ou de métal n'est généralement pas recommandée, car elle favorise l'infiltration et écourte la durabilité du bois. Toutefois, avec le SidEXALT en **cèdre rouge ou blanc seulement**, l'épaisseur accrue du revêtement combinée à la stabilité de l'essence permet la coupe des coins à 45°.

RETOUCHES

- Les retouches doivent être faites à une température du bois **ET** de la teinture de plus de 10°C.
- S'assurer de retoucher toutes les coupes faites sur le chantier. Les coupes doivent avoir suffisamment de peinture pour bien sceller les bouts. Les clous dégarnis doivent être retouchés.
- **Évitez de peindre tout autour du clou.** Procédez avec un pinceau de la grosseur de la tête du clou et ne retouchez que la tête et le bois mis à nu. Retouchez de la même façon si des surfaces du revêtement ont été abimées accidentellement et tout autre bois mis à nu.

FIXATIONS (clous ou agrafes)

Selon la largeur du modèle, la fixation peut se faire avec clous ou agrafes dissimulées.

SidEXALT embouveté (agrafes dissimulées)

4" à 6" : utilisez 2 agrafes par fourrure
(figure 2)

8" : utilisez 2 agrafes et un clou par fourrure
(figures 1 et 2 combinées)

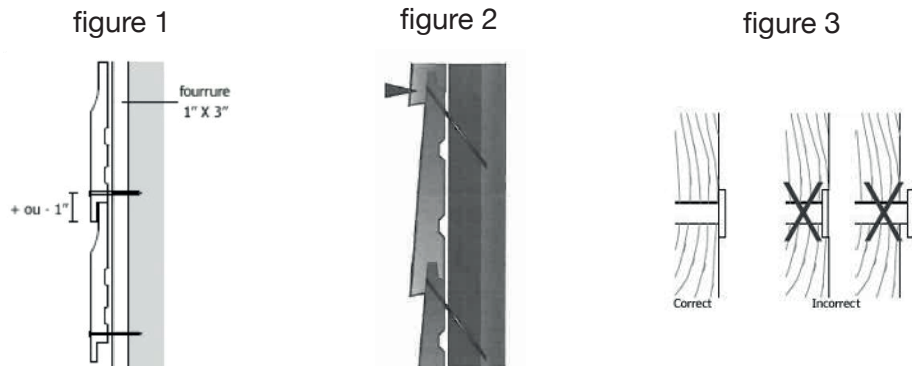
Les fixations doivent être enfoncées correctement : assez profondes pour ne pas créer de vide, mais pas trop pour renfoncer le bois (figure 3).

Spécifications des clous :

- Les clous doivent être de type annelé, à tête plate, en acier inoxydable ou acier galvanisé. **Pour le cèdre, utilisez des fixations en acier inoxydable seulement.**
- Longueur de 2^{1/2}" minimum pour le revêtement, les coins et les moulures de 1^{1/4}" d'épaisseur.

Spécifications des agrafes :

- Calibre 16, de 7/16" de couronne et de minimum 2" en acier galvanisé ou acier inoxydable.
- Utilisez 2 agrafes par fourrure et posez-les d'un angle variant entre 20° et 30° afin de les faire pénétrer à la fois dans la partie la plus épaisse du revêtement et dans la fourrure.



CALFEUTRANT

Afin de restreindre les risques d'infiltration, un calfeutrant doit être employé. Il doit être appliqué à tous les endroits où l'eau risque de s'infiltrer, par exemple : autour des ouvertures (portes, fenêtres, etc.), à la rencontre des moulures et du revêtement et à tout autre endroit jugé risqué. La pose doit se faire selon la recommandation du fabricant et le code du bâtiment.

ENTRETIEN

Une inspection et nettoyage périodique sont nécessaires. Nettoyez tout simplement à l'aide d'un boyau d'arrosage ou d'un nettoyeur doux pour ne pas endommager la teinture et/ou la peinture. Ne pas utiliser de nettoyeur à pression. Retouchez tout dommage ou bois à nu pour le protéger.

FACTEURS IMPORTANTS

Pour garder votre revêtement dans des conditions optimales, assurez-vous qu'il soit tenu propre et dans des conditions d'aération constantes. Toute condition gardant le revêtement dans un état d'humidité élevé, fréquente ou permanente, changera les propriétés du bois et annulera votre garantie.